



# **GUIDE DU PROGRAMME**

**ANNÉE 3**

**2025-2026**

## S'APPUYER SUR LES FONDATIONS, LA DYNAMIQUE ET L'IMPACT

Au cours des deux dernières années, le programme TELUS ELLE coache a accompli des progrès remarquables, collaborant avec 70 clubs communautaires dans plusieurs provinces et accueillant plus de 600 entraîneures dans les rangs du soccer de base.

Après une deuxième année record, le programme élargit sa portée pour sa troisième année tout en continuant à accroître son influence dans les régions où le programme est déjà présent. En outillant, en formant et en connectant les entraîneures grâce à des possibilités de développement adaptées et à de solides réseaux communautaires, le programme TELUS ELLE coache contribue à éliminer les obstacles et à promouvoir le leadership des femmes dans le domaine de l'entraînement au sein du paysage canadien du soccer.

**« La deuxième année a prouvé que le programme TELUS Elle coache entraîne un véritable changement en éliminant les obstacles et en créant des occasions pour les femmes dans le domaine de l'entraînement. À l'aube de la troisième année, le programme s'étend à la Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, tout en se poursuivant dans les provinces où il était déjà présent. Nous redoublons d'efforts dans les domaines qui fonctionnent bien tels que le recrutement ciblé, les réseaux de soutien solides et les conseils personnalisés pour aider les entraîneures à évoluer en toute confiance dans le système ».**

Sara McConaghy  
Directrice du développement communautaire  
Canada Soccer



# CONTENU DU GUIDE

**APERÇU DU PROGRAMME**

**FORMATION DES ENTRAÎNEURES**

**CADRES DE SOUTIEN**

**ROLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES**

**CALENDRIER DU PROGRAMME**

**FREQUENTLY ASKED QUESTIONS**

**CONTACT**



# APERÇU DU PROGRAMME

Le programme TELUS ELLE coach est un projet national de **recrutement**, de **développement** et de **formation** d'entraîneuses conçu pour aider les femmes à relever les défis auxquels elles sont confrontées dans leur participation au soccer.

**En tant qu'initiative axée sur les clubs**, TELUS ELLE coach fait appel à des clubs communautaires dans toutes les provinces participantes et collabore avec eux afin de renforcer notre sport, dans le but de réduire l'écart entre les sexes en matière de participation en augmentant le nombre d'entraîneuses dans les rangs du soccer de base.

## RECRUTER

Ce programme diffère d'un programme de mentorat classique, car il implique le recrutement, la formation et le développement. Il vise à recruter et à soutenir les nouvelles entraîneuses débutantes qui commencent leur programme de formation de base des entraîneuses.

## DÉVELOPPER

La diversité des femmes dirigeantes dans le sport est essentielle à la mise en place d'un espace accueillant et sécuritaire pour les filles dans le sport. Ce projet visera à soutenir et à faire progresser l'égalité des genres au soccer en réduisant les obstacles à l'arrivée des femmes dans le rôle d'entraîneuse, dans l'espoir d'augmenter le nombre d'inscriptions de femmes et de filles et d'aider à réduire l'écart entre les genres en matière de participation.

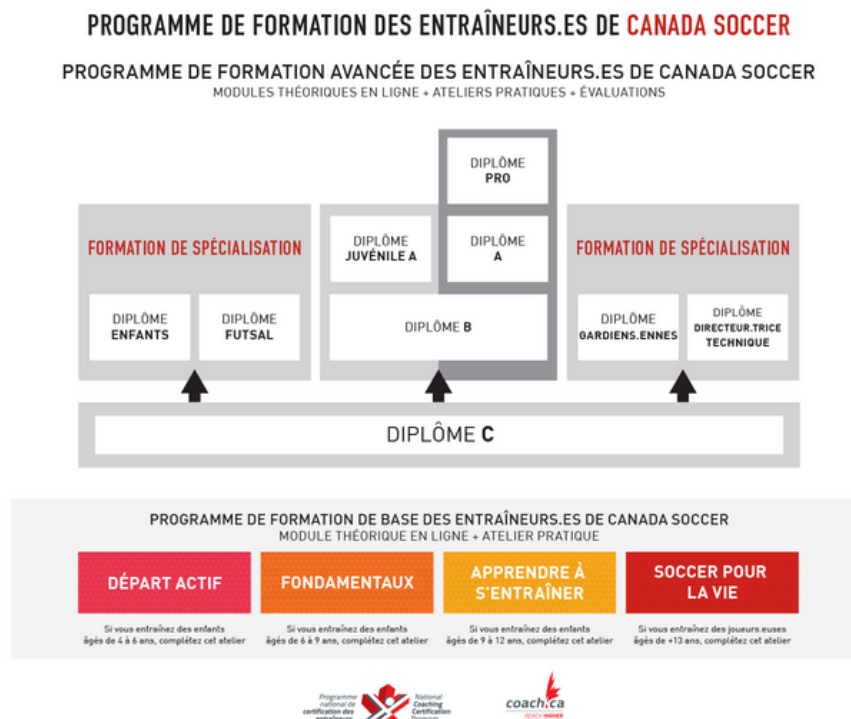
## INSPIRER

Nous visons à augmenter le nombre de femmes entraîneuses et à encourager plus de filles à s'impliquer dans le sport.



# FORMATION DES ENTRAÎNEURES

TELUS ELLE coache est harmonisé au **programme de formation de base des entraîneures** de Canada Soccer, permettant aux clubs participants de recruter et de soutenir les entraîneures qui commencent ou poursuivent leur formation de base.



Le **programme de formation de base des entraîneures de Canada Soccer** sert de parcours d'initiation à l'entraînement et vise à doter les entraîneures débutantes et en formation des connaissances et des compétences nécessaires pour offrir aux joueurs de tous niveaux des expériences de soccer positives et adaptées à leur âge.

Le programme comprend **quatre (4) ateliers**, alignés sur **les stades 1, 2, 3 et 7 du modèle de développement à long terme du joueur** :

- **Départ actif**
- **Fondamentaux**
- **Apprendre à s'entraîner**
- **Soccer pour la vie**

Chaque atelier comprend deux volets : **un module en ligne** et **un atelier pratique en personne**.

# FORMATION DES ENTRAÎNEURES

## Modules en ligne :

Les entraîneures recrutées entreprendront ou poursuivront leur formation de base des entraîneures et **bénéficieront d'un accès gratuit aux quatre modules en ligne** correspondant aux quatre ateliers de base : Démarrage actif, Fondamentaux, Apprendre à s'entraîner et Soccer pour la vie.

## Atelier pratique en personne :

Après avoir suivi le module en ligne, les entraîneures recevront une **aide financière pour participer à au moins un atelier pratique en personne** et compléter leur formation propre au soccer (p. ex. le club prendra en charge le coût d'un atelier par entraîneure participante).

Les entraîneures seront encouragées à participer à un atelier en personne qui correspond le mieux à leur horaire et à leur emplacement (p. ex. organisé par leur club, leur association régionale, etc.), ou elles peuvent choisir de participer à leur **weekend régional de formation en personne pour les entraîneures**, organisée et animée par leur organisme provincial ou territorial de sport.

## Weekend régional de formation en personne pour les entraîneures :

Chaque organisme provincial ou territorial de sport (OPTS) organisera un **weekend régional de formation en personne pour les entraîneures**, offrant les quatre ateliers dans un environnement d'apprentissage réservé aux femmes, exclusivement aux participantes du programme TELUS ELLE coache.

- Ces weekends constituent **des événements clés du programme**, et la participation sera considérée comme obligatoire pour les clubs et les entraîneures se trouvant à une distance raisonnable.
- Les clubs et/ou les entraîneures qui ne peuvent pas participer, que ce soit en raison de leur emplacement ou d'un conflit d'horaires, peuvent remplir leurs engagements de participation au programme en assistant à **au moins un (1) atelier pratique alternatif** (p. ex. organisé par leur club ou leur district local).
- Les clubs sont **responsables de l'aide financière des entraîneures** qui participent à des ateliers alternatifs en personne, y compris dans les cas où leur club n'est pas situé à une distance raisonnable d'un week-end régional de formation en personne pour les entraîneures.

# FORMATION DES ENTRAÎNEURES

## Liste Sport Sécuritaire

La **liste Sport sécuritaire de Canada Soccer** est un ensemble progressif de programmes, de politiques et de procédures conçus pour garantir que toutes les organisations qui offrent une programmation de soccer au Canada de fournir des expériences sécuritaires, amusantes et accueillantes pour tous les participants.

La **liste Sport sécuritaire** comprend trois modules de formation **GRATUITS** :

- **Prendre un tête d'avance en sport du PNCE**
- **Plan d'action d'urgence du PNCE**
- **Règle de deux du PNCE**

Et deux modules de formation payants :

- **Prise de décisions éthiques du PNCE**
- **Respect et sport pour leaders d'activités**

Les entraîneures participant au programme TELUS ELLE coache recevront une aide financière de leur club (p. ex. un remboursement) pour suivre les modules de formation **Prise de décisions éthiques** et **Respect et sport pour leaders d'activités**.

## Attentes en matière de formation des entraîneures :

Les entraîneures ne sont pas tenues de suivre les cinq ateliers de formation des entraîneures de base, ils peuvent choisir de les suivre ou de les suivre tous. Cependant, pour respecter les engagements de participation au programme, chaque entraîneure doit obtenir le **statut de formation** (c.-à-d. la certification) **dans au moins un (1) atelier d'ici le 30 juin 2026**. De plus, tous les entraîneures doivent compléter la **liste Sport sécuritaire** avant la même date.



# CADRES DE SOUTIEN

TELUS ELLE coache offre un soutien à plusieurs niveaux pour aider les femmes à devenir entraîneuses, en combinant un **réseau national** de ressources, de formation et d'orientation avec un **réseau local** d'engagement au sein des clubs, afin de garantir que les entraîneuses soient soutenues et encouragées à chaque étape.

## Réseau national de soutien :

En plus de l'accès à la formation des entraîneuses, TELUS ELLE coache offre un réseau national de soutien visant à renforcer les capacités et l'alignement au niveau de base de notre sport.

- **Salle de cours nationale** : Les entraîneuses ont accès à du contenu pédagogique sélectionné avec soin via une plateforme virtuelle centralisée et facile à utiliser, conçue pour compléter leur formation et soutenir leur développement continu.
- **Webinaires virtuels** : Les entraîneuses sont invitées à participer à trois (3) « Cercles de discussion d'entraîneuses » en direct, des webinaires animés par des formateurs d'entraîneuses de Canada Soccer et des expertes de premier plan dans le domaine, qui offrent des informations, de l'inspiration et des outils pratiques.
- **Accès exclusif et accompagnement** : Les participantes bénéficient d'un soutien personnalisé tout au long de leur parcours de formation des entraîneuses, notamment grâce à des outils tels que SmarterU et le casier du PNCE, qui leur permettent de se sentir en confiance et bien préparées à chaque étape de leur parcours.



# CADRES DE SOUTIEN

## Réseau local de soutien :

Les clubs constituent le fondement du programme TELUS ELLE coache en assurant la mise en œuvre locale et en favorisant les relations fructueuses entre les entraîneures.

- **Responsable de club désignée :** Chaque entraîneure participante est soutenue par la personne désignée responsable de club, qui supervise la mise en œuvre du programme et les activités au sein du club, en offrant des conseils et un mentorat directs dès le départ.
- **Activités organisées par le club :** Les entraîneures participent à des activités organisées par leur club, conçues exclusivement pour leur permettre de nouer des liens, de partager leurs expériences et de renforcer un réseau local de soutien.
- **Participation active au programme :** Les clubs jouent un rôle actif dans les initiatives du programme, en veillant à ce qu'elles soient conformes aux objectifs nationaux tout en apportant un encouragement et un soutien concrets à leurs entraîneures.



# RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES

**Il est essentiel que tous les niveaux collaborent pour maximiser les bénéfices du programme pour les entraîneures. Chacun a un rôle important à jouer.**

- **Canada Soccer**
- **Les organismes provinciaux et territoriaux de sport (OPTS)**
- **Les clubs**
- **Les entraîneures**

## **Canada Soccer:**

**En tant que coordonnateur du programme, Canada Soccer :**

- Est responsable d'élaborer la procédure de mises en candidature des clubs.
- Sélectionner les clubs de l'Année 3 en collaboration avec les OPTS.
- Diriger chaque phase de la livraison du programme.
- Coordonner et animer trois (3) webinaires virtuels destinés aux entraîneures participantes.
- Couvrir les frais et fournir l'accès aux modules en ligne du programme de formation de base des entraîneures de Canada Soccer.
- Fournir une aide à la navigation dans le système aux entraîneures qui s'inscrivent ou progressent dans le programme de formation de base des entraîneures.

## **Partenaires provinciaux :**

**En tant que partenaires provinciaux, les OPTS :**

- Soutiendront le processus de sélection des clubs.
- Soutiendront le financement de la formation en personne des entraîneures, y compris un minimum d'un weekend régional de formation en personne pour les entraîneures pour une (1) personne.
- S'engager à prévoir la présence de personnes-ressources femmes au cours des weekends régionaux et soutenir la formation de personnes-ressources femmes si le système en manque.

# RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES

## Club Participants :

### Les clubs sélectionnés et participantes :

- 
- Signez un accord standardisé décrivant les responsabilités, les résultats attendus et les attentes en matière de leadership afin de garantir la cohérence et la responsabilité.
- Désigneront au moins un (1) contact principal (le ou la responsable du club) afin de gérer la livraison du programme et l'engagement des entraîneures au niveau local.
- Recruteront 8 à 10 entraîneures pour participer au programme.
- Soutenir le développement des entraîneures en couvrant les frais de :
  - Au moins **un (1) atelier de formation de base des entraîneures en personne par entraîneure**, si celle-ci ne peut pas assister à un weekend régional de formation des entraîneures en raison de son lieu de résidence ou de son emploi du temps.
  - Les modules en ligne **Respect et Sport (RetS)** et **Prise de décisions éthiques (PDE)**.
- Participer activement aux activités du programme et remplir les exigences en matière de rapports (comme indiqué ci-dessous).

## Exigences en matière de rapports des clubs :

Les clubs doivent documenter leur participation et leurs progrès tout au long du programme en soumettant régulièrement des mises à jour, des documents et des preuves des étapes franchies à la coordonnatrice du programme. Cela comprend :

- **Organisation d'une réunion de lancement ou d'un événement de lancement d'un club** : envoyer une photo comme preuve de participation.
- **Animation d'au moins deux activités de groupe** : fournir un bref résumé accompagné d'une photo de chaque activité.
- **Participation aux activités du programme** : les responsables du club doivent assister à trois (3) cercles de discussion des entraîneures.
- **Remplir les rapports réguliers** : les clubs travailleront avec la coordonnatrice du programme de Canada Soccer pour suivre et soumettre les données relatives à l'assiduité des entraîneures, à leur engagement, à leur participation aux ateliers et aux étapes franchies.

# RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARTICIPANTES

## Entraîneuses participantes :

Les entraîneuses vont :

- **Participer** activement à tous les éléments du programme.
- Assister à **trois (3) cercles de discussion des entraîneuses**.
- Participer au réseau de soutien local de leur club.
- Compléter la **liste Sport sécuritaire** d'ici le **30 juin 2026**.
- Suivre et obtenir le statut « formée » (c'est-à-dire la certification) dans au moins **un (1) atelier de formation de base** d'ici le **30 juin 2026**.
- Entraîner activement au sein de leur club.



# CALENDRIER DU PROGRAMME

## SEPTEMBRE 2025

### CANDIDATURE DES CLUBS

Les clubs situés en **Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve et Labrador** peuvent soumettre une candidature pour participer au programme. **Les clubs de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique qui reviennent** sont aussi invités à renouveler leur candidature.

**Pour être considéré(s) comme admissible(s), le(s) club(s) participant(s) doivent :**

- Être titulaire d'une licence de club de Canada Soccer (CS).
- Bénéficier du soutien de leur OPTS.
- Valoriser l'implication des femmes et des filles.
- Désigner un membre du personnel pour jouer le rôle de responsable du club.
- S'engager à remplir les responsabilités définies pour le club.

La période de candidature pour les clubs est ouverte du **2 au 30 septembre 2025** et sera accessible **sur la page Web TELUS ELLE coache**.

## OCTOBRE 2025

### SÉLECTION DES CLUBS

Bien que Canada Soccer souhaite soutenir tous les clubs intéressés, **ce ne sont pas tous les candidats qui seront sélectionnés pour participer**. Les notifications concernant le statut des candidatures seront envoyées d'ici le **17 octobre 2025**.

### INTÉGRATION DES CLUBS

Une fois sélectionnés les clubs participeront au processus d'accueil des clubs. Au cours de ce processus, les responsables de club rencontreront les coordonnateurs de Canada Soccer pour recevoir des informations détaillées et des instructions sur le calendrier du programme, les responsabilités des participants, le recrutement des entraîneures et le contenu du programme.

## NOVEMBRE 2025 À JANVIER 2026

### COACH RECRUITMENT

La phase de recrutement des entraîneures pour la livraison du programme aura lieu après que les clubs aient été sélectionnés et intégrés (novembre 2025). Les clubs doivent **recruter huit (8) à dix (10) entraîneures** avant la date limite du **4 janvier 2026**. Les entraîneures seront intégrées au programme en janvier 2026.

# CALENDRIER DU PROGRAMME

## JANVIER 2026 :

### INTÉGRATION DES ENTRAÎNEURES

En janvier 2026, les entraîneures seront intégrées au programme, auront accès au matériel et aux ressources du programme et participeront à la première session virtuelle Zoom (cercle des entraîneures), où elles rencontreront la coordonnatrice du programme de Canada Soccer et en apprendront davantage sur le calendrier et les engagements du programme à venir.

## MARS ET MAI 2026

### CERCLES DES ENTRAÎNEURES

. Les Cercles des entraîneures, qui font partie du réseau national de soutien offert par Canada Soccer, sont des webinaires virtuels organisés où les entraîneures peuvent échanger avec Canada Soccer et des conférencières invitées, acquérir des connaissances pratiques et trouver de l'inspiration, tout en s'engageant auprès d'une communauté de pairs afin de soutenir leur développement.

Les **trois Cercles des entraîneures** auront lieu en **janvier, mars et mai 2026**. Chaque Cercle sera proposé à deux dates et heures différentes et sera enregistré afin de permettre au plus grand nombre possible d'entraîneures et de responsables de clubs d'y participer.

## JUNE & JULY 2026

### PHASE D'EXPÉRIENCE PRATIQUE DES ENTRAÎNEURES

La phase d'expérience pratique consiste pour les entraîneures à s'engager dans leur club local, à mettre en pratique leur formation et à exercer leurs fonctions d'entraîneure dans le cadre d'un rôle convenu d'un commun accord avec le club. Les entraîneures participant au programme TELUS ELLE coache ne sont pas tenues d'assumer un rôle particulier. L'objectif est qu'elles s'impliquent activement dans leur club en tant qu'entraîneures.



# QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

## Qui peut participer au programme?

Le programme est ouvert aux **clubs communautaires** de la **Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et de Terre-Neuve-et-Labrador**. Les clubs doivent détenir une licence de club de Canada Soccer, bénéficier du soutien d'un OPTS, valoriser la participation des femmes et des filles, désigner une ou un responsable de club et s'engager à remplir les responsabilités du programme. Les entraîneures doivent être recrutées par les clubs participants.

## Comment les clubs peuvent-ils présenter leur candidature pour participer?

Les clubs peuvent présenter leur candidature en ligne sur la **page Web TELUS ELLE coache** pendant la période de candidature, **soit du 2 au 30 septembre 2025**.

## Mon club a participé l'année dernière (an 2). Pouvons-nous présenter une nouvelle candidature pour participer à nouveau en cette troisième année du programme?

Oui, **les clubs de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de l'Ontario** qui ont déjà **participé au programme peuvent présenter une nouvelle candidature pour l'année 3**. Veuillez noter que la participation n'est pas continue pour les entraîneures qui ont déjà pris part au programme et que le club devra **recruter à nouveau huit (8) à dix (10) entraîneures**.

## Quelle formation est incluse pour les entraîneures?

**Les entraîneures participant au programme TELUS ELLE coache reçoivent :**

- **Accès gratuit aux quatre modules en ligne de formation de base des entraîneures** : Départ actif, Fondamentaux, Apprendre à s'entraîner et Soccer pour la vie.
- **Une aide financière de leur club pour participer à au moins un atelier pratique en personne** (c'est-à-dire prise en charge des frais d'inscription à l'atelier), ou
- **La possibilité de participer à un weekend régional de formation des entraîneures**, réservé aux participantes du programme TELUS ELLE coache, qui propose gratuitement les quatre ateliers dans un environnement exclusivement féminin.
- **Une aide financière de leur club pour suivre les modules de formation Prise de décisions éthiques et Respect et sport** (p. ex. remboursement).

## Les entraîneures sont-elles obligées de suivre tous les ateliers?

Non. Les entraîneures peuvent suivre un ou plusieurs ateliers. Pour satisfaire aux exigences de participation au programme, **elles doivent obtenir le statut « formée » dans au moins un atelier avant le 30 juin 2026**.

# CONTACT

## COORDINATRICE DU PROGRAMME

**BRYNN NASH - BNASH@CANADASOCCER.COM**

Coordonnatrice, Développement du programme  
Canada Soccer

## PAGE WEB

[canadasoccer.com/coach/she-can-coach/](http://canadasoccer.com/coach/she-can-coach/)

